Qu’est-ce qu’il faut emporter pour aller à l’hôpital ?

Pour aller à l’hôpital, je prends : ma carte d’identité, ma carte vitale, ma carte de mutuelle, mon carnet de santé.

Si j’ai un handicap, je peux prendre aussi : mes outils de communication, ma carte d’urgence maladie rare, ma carte mobilité inclusion, mon passeport santé pour être mieux soigné (à télécharger sur [www.santebd.org](http://www.santebd.org)).

L’équipe de soignants peut me demander : le nom de mon tuteur, le nom de ma personne de confiance, mes directives anticipées.

Retrouvez tous les documents utiles sur [www.santebd.org](http://www.santebd.org) dans la spécialité « Parcours de soins ».

Où trouver SantéBD ?

Sur l’application SantéBD ou sur le site internet [www.santebd.org](http://www.santebd.org)

Ce document a été réalisé par SantéBD de l’association Coactis Sante avec le soutien : de Santé Publique France, l’Assurance Maladie, la CNSA et la fondation Handicap de Malakoff Humanis.